

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 27 juin 2024

Direction Technique – N°04.05.2024.52

Objet : Ecobourg - Concours d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre des espaces publics – Arrêt de la procédure engagée.

Date de la convocation : 19 juin 2024

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 27

PRESENTS : MM. Frédéric MARCHE, David BEAUCOUSIN, Fabrice BERTHOU, Rachid ARBI, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, Hawa HAMIDOU, MM. Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mmes Corine PALMENTIER, Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

POUVOIRS :

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU.

Madame Sylvie OMONT a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Rosario TARSIA a donné pouvoir à Monsieur David BEAUCOUSIN.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Valérie HOULIER.

Madame Alexandre EMERY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR.

Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Stéphane FAUCHE.

Madame Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Marc BOURREAU.

Madame DEM Clélia a donné pouvoir à Monsieur Ibrahim DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachid ARBI

RAPPORTEUR : Mélanie DELACOUR

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- Le Code de la Commande Publique
- Le lancement de la procédure de concours d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre

La ville de Cléon souhaite approfondir la revitalisation du centre-bourg et accompagner les démarches engagées dans le NPNRU par la réalisation d'un éco-bourg, nouvelle image de la ville, un cœur de vie constitué de services, d'équipements, d'espaces publics requalifiés et de logements individuels groupés, exemplaires, et respectueux de l'environnement.

Ainsi, la SPL Rouen Normandie Aménagement, mandataire de la Ville, a organisé un concours restreint d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre des espaces publics en application des articles L.2125-1 2 et R2162-15 à R2162-26 du Code de la Commande Publique pour désigner une

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Ecobourg - Concours d'urbanisme et de maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Arrêt de la procédure engagée

Date de transmission de l'acte : 01/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 01/07/2024

Numéro de l'acte : 04-05-2024-52 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20240627-04-05-2024-52-DE

Date de décision : 27/06/2024

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats

équipe d'urbaniste et de maîtrise d'œuvre chargée d'arrêter un plan programme Ecobourg sur la base duquel sera proposé :

- Un aménagement d'espaces publics,
- Un site d'implantation d'un projet de Halle,
- Une proposition d'organisation des parcelles à construire sur la base d'un programme de logements individuels groupés.

Suivant cette procédure, un avis d'appel public à candidature a été lancé le 11 juillet 2023. A la date de remise des dossiers, le 11 Septembre 2023, 6 candidats ont été enregistrés. Le jury qui s'est réuni le 15 novembre 2023 a proposé que soient invités à concourir les trois candidats ;

- DCI environnement
- ESPACE LIBRE
- OBRAS

Le dossier de consultation a été remis aux trois candidats le 05 décembre 2023. La date de remise des propositions était fixée au 23 Février 2024 sous respect de la règle de l'anonymat. A cette date les candidats ont bien remis un dossier conforme. Après étude par la commission technique, ces trois dossiers ont été présentés au jury qui s'est réuni le 18 avril 2024.

Ayant pris connaissance de l'analyse de la commission technique puis ayant examiné chacun des projets, le jury a décidé à 5voix, de proposer le candidat A comme lauréat du concours. Le candidat B a obtenu 4 voix, tandis que le candidat C n'a recueilli aucune voix.

L'anonymat a été levé à la suite de la décision du jury, le candidat A est le groupement :

- OBRAS (architecte-urbaniste mandataire)
- ATELIER D'ARCHITECTURE BENJAMIN RUSSIS (architecte)
- ATELIER JEAN CHEVALIER (paysagiste)
- E.U.R.L. VIAMAP (équipe V.R.D.)

Le coût de la prestation est décomposé comme suit :

		Chiffrage € HT	Honoraires € HT
Espaces publics	Ville Tranche ferme	573 949	92 000 (12%) + 24 700 (Urba)
	Métropole Rouen Normandie	752 237	72 000 (11,5%)

Par ailleurs, le jury a pris la décision d'octroyer la prime prévue au règlement de concours d'un montant de 15 000 € HT à chacun des candidats.

L'Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville, des finances et de l'aménagement urbain propose de déclarer sans suite la procédure pour motif d'intérêt général au vu des crédits budgétaires insuffisants et des autorisations de programmes.

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

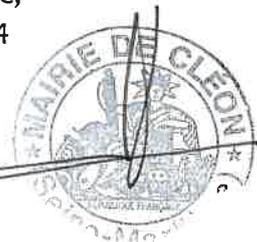
RENONCE à la conduite à son terme de la procédure.

DECIDE de déclarer sans suite la procédure pour motif d'intérêt général (insuffisance des crédits budgétaires).

DECIDE d'octroyer la prime prévue de 15 000 € HT à chacun des candidats.

Pour copie conforme,
Cléon, le 27 juin 2024
Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 01/07/2024

Transmis en Préfecture le : 01/07/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

